

National Disability Insurance Agency (Agence nationale d'assurance-invalidité)

Stratégie de diversité linguistique et culturelle 2018

Version française simplifiée



French

Ce document intègre des photos de personnes aborigènes et indigènes du détroit de Torrès. Il pourrait contenir des images de personnes décédées.

Comment utiliser ce document ?



Les informations qui suivent sont présentées de manière à faciliter la lecture. Nous avons utilisé des images pour illustrer certaines idées.



Ce document a été rédigé par la National Disability Insurance Agency (NDIA).

Le mot « nous » désigne la NDIA.



Certains mots sont en **gras**. Nous fournissons une définition de ces mots. Ils sont listés en page 32.



Ce document simplifié Easy Read résume le contenu d'un autre document.



Cet autre document est disponible sur notre site Web, à l'adresse www.ndis.gov.au



Vous pouvez demander de l'aide pour lire ce document.

Un ami, un membre de votre famille ou un travailleur social peut vous y aider.

Que contient ce document ?

À propos du NDIS	4
Pourquoi avons-nous besoin de cette Stratégie ?	5
Comment cette Stratégie a-t-elle été élaborée ?	11
Les obstacles que rencontrent les personnes	14
Nos objectifs	16
Principes clés	18
Ce que nous voulons faire	21
Assurer le bon fonctionnement de la Stratégie	29
Liste de mots	32
Nous contacter	34

À propos du NDIS



La NDIA a été créée pour gérer le National Disability Insurance Scheme (Régime national d'assurance-invalidité ou NDIS).



Le NDIS est un nouveau système mis en œuvre pour permettre aux personnes atteintes de handicap et à leurs familles d'obtenir les aides et les services dont elles ont besoin.



Dans ce document, nous le désignons par le mot « Régime ».

Le Régime vise à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de handicap :

- en les aidant à s'impliquer dans :

- la communauté



- le travail



- en leur donnant l'assurance d'obtenir les aides dont elles ont besoin en tant que personnes handicapées.



Pourquoi avons-nous besoin de cette Stratégie ?



Ce document concerne la *Stratégie de diversité linguistique et culturelle 2018* élaborée par la NDIA.



Dans ce document, nous la désignons par le mot « Stratégie ».

L'Australie est un pays réunissant une grande diversité de :



- langues
- cultures
- traditions
- religions.



Plus de 26 % des Australiens sont nés à l'étranger.



Les habitants de l'Australie parlent plus de 300 langues.

Umpugarla
 Giimbiyu Djeragan
 Greater Pama-Nyungan
 Tiwi Bunaban Laragiya
 Daly Limilngan
 Wororan Yirram Nyulnyulan
 Yiwaidjan Garawa West Barkly
 Gunwinyguan

Les communautés aborigènes et indigènes du détroit de Torrès parlent également des centaines de langues différentes.



Tout ceci fait de l'Australie un pays de diversité culturelle et linguistique (Culturally and Linguistically Diverse ou **CALD**).



À l'horizon 2019, environ 20 % des personnes concernées par le Régime seront issues de communautés CALD.

La Stratégie vise à s'assurer que :



- le Régime répond aux besoins culturels et linguistiques des Australiens



- les personnes issues de communautés CALD peuvent bénéficier pleinement du Régime.

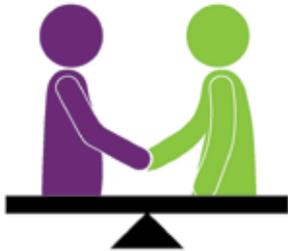


Ce sont des enjeux importants pour la réussite de ce Régime.

La Stratégie explique comment :



- nous travaillerons avec les personnes issues de communautés CALD



- nous ferons en sorte que les personnes handicapées issues de communautés CALD bénéficient des mêmes opportunités que les autres membres de la communauté



- les fournisseurs de service et les collectivités peuvent apprendre à travailler avec des personnes issues des communautés CALD.

La Stratégie soutient également le travail :



- de la NDIA



- de nos partenaires au sein de la communauté qui fournissent :



- des services relatifs à l'intervention précoce dans la petite enfance (Early Childhood Early Intervention ou ECEI), c'est-à-dire des services d'aide aux enfants atteints de handicap ou présentant un retard de développement à un âge précoce.



Il peut s'agir de bébés, d'enfants en bas âge ou de jeunes enfants qui ne sont pas encore scolarisés.



- des services de coordination locale (Local Area Coordination ou LAC), c'est-à-dire des services d'aide aux personnes handicapées leur permettant de fixer des objectifs, de rédiger des plans, de trouver des informations et de prendre des décisions concernant les aides dont elles bénéficient.



La LAC peut également permettre de développer les aides informelles, c'est-à-dire les aides dont les personnes handicapées bénéficient par l'intermédiaire d'amis, de membres de la famille ou de relations au sein de la communauté.



- des organismes qui assurent l'information, la mise en relation et le développement des capacités individuelles (Information, Linkages and Capacity Building ou ILC).

Les services ILC constituent un aspect important du Régime et permettent de s'assurer que les personnes handicapées :



- peuvent tisser des liens et s'intégrer à la communauté



- peuvent atteindre leurs objectifs.

Comment cette Stratégie a-t-elle été élaborée ?



Nous avons beaucoup appris au sujet des conditions de vie des personnes handicapées issues de communautés CALD.



Les communautés CALD nous ont aidés à comprendre comment soutenir les personnes atteintes de handicap au sein de leur communauté.

Nous voulons nous assurer que les personnes handicapées peuvent s'impliquer dans leur communauté :



- en tissant des liens avec d'autres personnes



- en travaillant, en faisant des études ou en acquérant de nouvelles compétences pour trouver un emploi.



Nous voulons également nous assurer que ces personnes bénéficient des mêmes infrastructures de santé et de bien-être que le reste de la population.



C'est notre **vision** : notre projet pour l'avenir.

Tous les Australiens ont le droit de :



- trouver et utiliser les services dont ils ont besoin



- vivre au sein de communautés où ils se sentent :
 - accueillis
 - intégrés.



Leurs droits ne doivent pas varier en fonction de :

- leur milieu culturel
- la langue qu'ils parlent.

Nous nous engageons à protéger ces droits en travaillant avec :



- les organismes communautaires
- les gouvernements
- nos partenaires au sein de la communauté.

Les obstacles que rencontrent les personnes



Les personnes handicapées issues de communautés CALD rencontrent parfois des obstacles dans leurs démarches pour :

- accéder au Régime
- trouver et utiliser des aides et services
- s'impliquer dans leur communauté locale.

Ces obstacles peuvent concerner :



- le handicap



- la difficulté à déterminer quels services utiliser



- la langue



- les croyances religieuses ou personnelles



- la région d'Australie où vivent ces personnes



- des informations qui ne répondent pas à leurs besoins



- des fournisseurs de service qui ne peuvent pas les aider ou ne savent pas comment les aider



- le manque d'informations concernant les aides dont ces personnes ont besoin.



Cette Stratégie explique ce que nous prévoyons de faire pour surmonter ces obstacles.

Nos objectifs



Nous voulons soutenir les personnes handicapées issues de communautés CALD.



Les objectifs que nous voulons atteindre à l'horizon 2019 sont les suivants :



- comprendre les besoins des personnes handicapées issues de communautés CALD



- répondre aux besoins des personnes handicapées issues de communautés CALD



- nous assurer du bon fonctionnement du Régime et de sa pérennité

- nous assurer que les personnes qui prennent part au Régime sont satisfaites, y compris :



- **les participants**, c'est-à-dire les personnes atteintes de handicap qui bénéficient du Régime



- les fournisseurs de service.

Principes clés



Le contenu de la Stratégie se base sur des idées importantes.

Ces idées sont nos **principes clés**.



Les droits de l'homme

Les personnes handicapées issues des communautés CALD ont les mêmes droits que les autres Australiens.



Le rôle central de la culture et de la communauté

Nous réfléchissons aux aspects culturels et communautaires lorsque nous travaillons sur des projets qui concernent les personnes issues de communautés CALD.



Intégration aux services classiques

Les services classiques sont les services accessibles à l'ensemble des membres de la communauté.



Les personnes handicapées doivent être intégrées et pouvoir bénéficier des services classiques.



Cette intégration est aussi importante que les services aux personnes handicapées en eux-mêmes.



Les services classiques doivent également être adaptés aux personnes issues de communautés CALD.



Le regard que porte la société sur le handicap

Le regard que porte la société sur les personnes handicapées occupe une place importante dans notre travail.



Dignité du risque

La dignité du risque signifie que vous avez le droit de faire vos propres choix et de prendre des risques si vous le souhaitez.



Certaines personnes peuvent être en désaccord avec les choix que vous faites. Ce n'est pas un problème.



Un engagement concret

Les personnes handicapées issues de communautés CALD nous donnent leur avis sur les impacts de notre action dans leur vie.



Nous nous engageons à :

- comprendre leurs conditions de vie particulières
- les respecter.

Obtenir des informations plus pertinentes

Nous recueillons des informations qui :



- nous aident à comprendre la réalité actuelle



- nous apprennent comment améliorer les choses.

Ce que nous voulons faire

Nous voulons :



1. entrer en relation avec les communautés



2. rendre accessibles les informations concernant le Régime



3. aider les communautés à s'investir davantage à leur niveau pour offrir plus de possibilités aux personnes



4. trouver des moyens de mieux assurer le bon fonctionnement du Régime



5. nous efforcer de comprendre le quotidien des personnes handicapées issues de communautés CALD.

Nous développons chacun de ces aspects dans les pages suivantes.

1. Entrer en relation avec les communautés



Nous nous mettrons en relation avec :

- les personnes handicapées issues de communautés CALD
- les familles
- les aidants
- les communautés
- les organismes CALD locaux
- les dirigeants et personnes influentes.



Nous voulons tisser des liens avec les communautés pour en savoir plus à leur sujet.



Il est important de bâtir des relations solides pour développer la confiance.



Nous nous engagerons dans cette voie au plus tôt afin de permettre aux personnes handicapées de se préparer à la mise en œuvre du Régime.



2. Rendre accessibles les informations concernant le Régime



Nos communications doivent être adaptées aux diverses communautés d'Australie.



Toutes les personnes atteintes de handicap doivent pouvoir accéder à des informations pertinentes concernant le Régime.

Cette pertinence concerne :



- la langue
- le support/média
- le format.

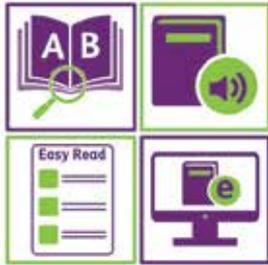


Nous sommes à l'écoute de leurs avis concernant les informations relatives au Régime.

Nous devons :



- communiquer dans des langues autres que l'anglais



- diffuser les informations sous différents formats



- diffuser les informations par le biais de différents médias, notamment la télévision, la radio et Internet



- tenir compte de la capacité des personnes à lire ou à comprendre les informations



- collaborer avec les communautés CALD pour déterminer quelles sont les meilleures façons de communiquer



- mettre les personnes en relation avec des **interprètes** qui parlent l'anglais ainsi que d'autres langues.

3. Aider les communautés à s'investir davantage à leur niveau pour offrir plus de possibilités aux personnes



Nous savons que de nombreuses personnes handicapées issues de communautés CALD n'obtiennent pas les aides nécessaires de la part des fournisseurs de services.

Les raisons peuvent être les suivantes :



- ces services ne sont pas suffisamment respectueux de la diversité culturelle



- les organismes culturels ne proposent pas d'aides aux personnes handicapées.



Nous avons l'opportunité de guider les fournisseurs de service pour leur permettre de proposer des aides aux personnes handicapées issues de communautés CALD.



Nos Partenaires au sein de la communauté doivent également :



- se tenir informés du contenu de cette Stratégie



- faire leur possible pour soutenir les organismes communautaires et leur permettre de s'investir davantage à leur niveau.

4. Trouver des moyens de mieux assurer le bon fonctionnement du Régime



Nous savons que nous devons trouver des moyens de mieux assurer le bon fonctionnement du Régime.



Cette approche nous permet d'assurer un suivi des aides apportées aux personnes handicapées issues de communautés CALD par le biais du Régime.



Nous devons être particulièrement attentifs aux informations que nous recueillons auprès des personnes handicapées issues de communautés CALD.

5. S'efforcer de comprendre le quotidien des personnes handicapées issues de communautés CALD



La NDIA et ses Partenaires communautaires doivent s'efforcer de comprendre le quotidien des personnes handicapées issues de communautés CALD.



Ceci nous permettra d'adapter le Régime pour mieux répondre à leurs besoins.



Cette compréhension doit rester au centre de :

- notre travail
- notre réflexion
- notre progression.



Nous devons nous assurer que nos équipes :

- reflètent également la diversité



- possèdent des compétences répondant aux besoins des personnes handicapées issues de communautés CALD.

Nous souhaitons que la NDIA soit perçue comme un organisme qui :



- comprend la communauté



- répond aux besoins des personnes



- fournit d'excellents services



- s'efforce constamment de progresser.

Assurer le bon fonctionnement de la Stratégie

Il est essentiel pour nous d'évaluer :



- le fonctionnement du Régime



- nos possibilités d'amélioration.



Nous serons particulièrement attentifs aux expériences des personnes handicapées issues de communautés CALD en lien avec leur utilisation du Régime.



Ceci nous permettra de savoir si nous répondons à leurs besoins.



Le cas échéant, nous partagerons nos connaissances pour que d'autres puissent en bénéficier.



Nous collaborerons avec les communautés CALD afin de bâtir des relations solides.



Nous soutiendrons tous les membres de la communauté afin d'assurer le bon fonctionnement du Régime.



Nous fournirons des informations à nos équipes pour les guider dans leur travail.



La Stratégie sera mise en œuvre jusqu'au 30 juin 2019.

En 2019, nous ferons un bilan pour déterminer :



- si la Stratégie a bien fonctionné



- si les objectifs de la Stratégie ont été atteints.



Suite à ce bilan, nous travaillerons sur une nouvelle Stratégie.

Liste de mots



CALD

Ce terme désigne la diversité culturelle et linguistique (Culturally and Linguistically Diverse).



Dignité du risque

Vous avez le droit de faire vos propres choix et de prendre des risques si vous le souhaitez.



Interprètes

Personnes qui parlent l'anglais ainsi que d'autres langues.



Principes clés

Idées importantes sur lesquelles se base le contenu de la Stratégie.



Services classiques

Services accessibles à l'ensemble des membres de la communauté.



Participants

Personnes atteintes de handicap qui bénéficient du Régime.



Vision

Notre projet pour l'avenir.

Nous contacter



www.ndis.gov.au



1800 800 110



Pour les personnes ayant des troubles
de l'audition ou de la parole :

Service ATS au 1800 555 677



Service de relais téléphonique au
1800 555 727



Pour les personnes ayant besoin
d'aide en anglais :

Service d'interprétation par téléphone
131 450



www.facebook.com/NDISAus



@NDIS



Ce document simplifié Easy Read a été créé par l'agence de communication Information Access Group et intègre des images Photosymbols, des photos libres de droits et des images personnalisées.

Les images ne peuvent pas être réutilisées. Pour toute question, veuillez utiliser le formulaire de contact du site www.informationaccessgroup.com, en indiquant la référence de projet 2714.

ndis

www.ndis.gov.au

1800 800 110